Image not found or type unknown

Décès de ma mére il y à qqes années

Par **darwinmentcorrect**, le **18/01/2015** à **20:12**

Bonjour à tous !

donc voila ma question; Ma mère sera partie il y à 3ans d'ici qqes mois, je suis titulaire d'une aah et j'aimerais savoir à quoi ais-je droit etc ... bizarrement à son décès aucun notaire ne m'a contacté ni quoi que se soit.

ais-je droit à un capital décès, une rente ou autres vis à vis de mon statut d'handicapé.

c'est tout, merci à vous. si vous pouviez m'expliquer clairement ce dont à quoi j'ai droit & comment faut-il procéder je vous en remercie.

une bonne soirée à vous.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés